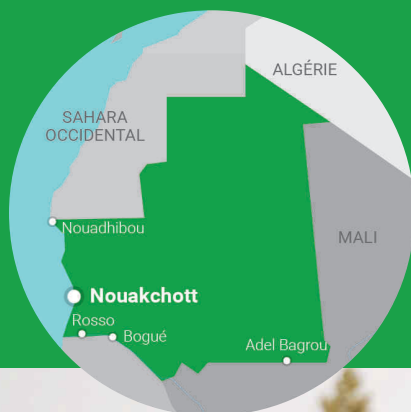




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'AFD ET

la sécurité alimentaire en Mauritanie

© Bechir Malum / AFD

160 M €

engagés pour la sécurité
alimentaire depuis 2018.

900 hectares

de terres agricoles restaurées pour
améliorer la production alimentaire
dans les régions les plus vulnérables
depuis 2018.

54 barrages

construits, soutenant l'agriculture
et l'élevage sur 4 000 hectares et
permettant à plus de 120 000
personnes d'accéder à l'eau
et à la nourriture.

En Mauritanie, l'agriculture contribue à hauteur de 4,6 % au PIB et demeure fortement exposée aux aléas climatiques. Dominée par des exploitations familiales, elle est confrontée à un accès limité aux intrants, au crédit, aux marchés et aux infrastructures, notamment pour le riz, le lait et le maraîchage. Ces contraintes accentuent l'insécurité alimentaire. Le pays vise la souveraineté alimentaire, dont l'autosuffisance en riz d'ici 2029. L'AFD soutient cet objectif via des projets d'amélioration de la productivité des terres, de développement des filières, d'infrastructures agropastorales, de biodiversité et d'appui à la protection sociale des ménages ruraux.

#MondeEnCommun

NOTRE ACTION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE EN Mauritanie

1

Restaurer les sols et améliorer leur productivité

Pour renforcer la sécurité alimentaire, l'AFD appuie la productivité des terres et la résilience des territoires ruraux. Dans les zones de cultures pluviales de la vallée du fleuve Sénégal, elle soutient la restauration des terres dégradées à travers la réhabilitation de bassins versants, la mise en oeuvre de pratiques de conservation et de restauration des eaux et des sols, ainsi que la promotion de l'agroécologie. Entre 2018 et 2025, près de 900 hectares ont été remis en culture dans les wilayas du Gorgol et du Guidimakha. Depuis 2025, son action s'étend au Tagant, notamment dans la zone humide de Tamourt Naaj, avec l'aménagement d'un bassin versant de plus de 7 500 km², favorisant une gestion durable des ressources en eau et des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, et in fine un accroissement significatif de la production agricole.

2

Développer des infrastructures hydrauliques agropastorales

La Mauritanie, bien qu'elle possède un cheptel de plus de 30 millions de têtes et 100 000 hectares de terres irrigables dans la vallée du fleuve Sénégal, reste particulièrement vulnérable au changement climatique. Pour soutenir l'agriculture et l'élevage, l'AFD investit dans des infrastructures agropastorales essentielles telles que des barrages, des points d'eau et des digues, ainsi que dans le développement de l'agriculture irriguée. À ce titre, elle accompagne la réhabilitation de périmètres rizicoles et maraîchers villageois, permettant de restaurer 1 000 hectares supplémentaires. Grâce à ces actions, 54 barrages ont été construits dans les wilayas de l'Adrar, de l'Assaba, du Brakna, du Gorgol, du Guidimakha, du Hodh El Chargui, du Hodh El Garbi, de l'Inchiri et du Tagant. Dans la zone de Tamourt Naaj (région du Tagant), l'appui de l'AFD devrait permettre la réhabilitation de 6 barrages et la construction de digues et seuils de ralentissement, renforçant la performance agricole et garantissant un meilleur accès à l'eau pour la production agropastorale au bénéfice de plus de 1 500 producteurs et productrices.

3

Structurer les filières agricoles

L'AFD soutient le développement des filières agricoles pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des producteurs. Dans le cadre d'un projet promouvant l'agriculture contractuelle, elle accompagne la structuration des filières lait et maraîchage, en favorisant la collaboration entre producteurs et secteur privé. Le projet devrait bénéficier à terme à 6 120 productrices maraîchères de coopératives féminines et à 179 producteurs individuels, tandis que la filière lait appuie 120 éleveurs, 475 producteurs de fourrage et 100 jeunes collecteurs de foin. Le projet voudrait à renforcer la commercialisation des produits locaux, avec un objectif de 10 000 tonnes de légumes vendues chaque année sur Nouakchott, 4 000 tonnes en circuits courts, ainsi que 1 600 tonnes de lait collectées et industrialisées et 100 tonnes vendues en circuits courts, contribuant directement à l'alimentation et aux revenus des communautés rurales.

4

Gérer les ressources naturelles de manière concertée

L'AFD encourage la gestion durable des ressources naturelles en Mauritanie en renforçant les dynamiques locales et communautaires, comme les ententes foncières et conventions de gestion. Elle encourage la transition agroécologique des exploitations familiales et la restauration de 1 400 hectares de terres dégradées via la Grande Muraille Verte, tout en renforçant les capacités du ministère de l'Environnement et de l'agence nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV) pour valoriser les résultats et assurer un suivi durable.

5

Soutenir les ménages ruraux pendant la période de soudure

Depuis 2018, l'AFD complète ses interventions dans le secteur par un soutien au dispositif de protection sociale et de sécurité alimentaire pour les ménages ruraux. Elle appuie le dispositif « El Maouna », qui accompagne les ménages ruraux les plus vulnérables pendant la période de soudure, quand la nourriture se fait plus rare. Chaque année, ce soutien bénéficie à 13 000

familles et plus de 80 000 personnes, en leur garantissant un accès stable à l'alimentation et en renforçant la résilience des communautés face aux crises.